



LE PETIT JOURNAL d'Escaudes

N° 14 Décembre 2018

Le mois de décembre est déjà bien entamé, nous nous préparons à accueillir les fêtes de fin d'année.

Que celles ci soient riches de joies et que la nouvelle année déborde de bonheur. Nous nous retrouverons l'année prochaine pour un nouveau numéro du petit journal d'Escaudes.

Très bonne lecture

LE MOT DU MAIRE

Chères Escaudaises, Chers Escaudais,

Encore une année qui passe!

Rien n'est plus banal, plus automatique, plus inévitable!

Et pourtant personne ne peut s'empêcher de voir, dans l'arrivée d'un nouveau millésime, le germe d'un peu d'espoir, l'émergence d'une chance future et le début d'un nouvel optimisme.

Avec l'équipe municipale, élus et salariés - qui œuvrent à mes côtés pour le bon fonctionnement de notre commune - je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles et vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que beaucoup de bonheur, de santé et de réussite pour 2019.

Que la joie, le dynamisme et le respect envers chacun de nous, continuent de faire de notre beau village, un endroit agréable et accueillant pour tous.



INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ESCAUDES

Réforme électorale au 1er Janvier 2019

Les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies :

- * A compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le 6ème vendredi précédent le scrutin. A titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédent le scrutin.



Pour les élections européennes du 26 mai 2019, **la date limite d'inscription est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.**

- * Les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile réel dans la commune ou y habitent depuis 6 mois au moins pourront désormais s'inscrire sur la liste électorale de la commune de leurs parents (ex. cas des étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- * La durée requise d'inscription sur le rôle fiscal afin de pouvoir solliciter son inscription sur la liste électorale communale sera réduite de 5 à 2 ans ;
- * Les personnes ayant acquis la nationalité française ainsi que les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours de scrutin seront inscrits d'office par l'INSEE qui en informera la commune.

Comment s'inscrire ?

⇒ En Mairie **Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ou le jeudi de 14h00 à 18h00**

Munissez-vous :

- d'une **pièce d'identité en cours de validité** (carte d'identité, passeport)
- d'un **document de moins de trois mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune** ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple : facture d'électricité, de téléphone, avis d'imposition, quittances de loyer...)

⇒ Il vous est possible de vous inscrire par courrier en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur le site du ministère de l'Intérieur (www.interieur.gouv.fr) ou sur le site Internet www.service-public.fr à la rubrique « Elections ».

Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une permanence exceptionnelle à la Mairie sera tenue le Samedi 30 Mars 2019 de 10h00 à 12h00

Inventaire du patrimoine participatif



Dans le cadre de la réalisation de l'inventaire du patrimoine de la Communauté de Communes du Bazadais, les citoyens ont la possibilité de faire connaître, d'identifier et repérer des éléments de patrimoine et de les soumettre à la CdC. Aussi les services de la Commune et de la CdC du Bazadais, vous contacteront pour recenser ce patrimoine. Un formulaire électronique a été mis en place sur le site de la CdC. Vous trouverez le lien d'accès direct ci-après :

<https://www.cdcdubazadais.fr/urbanisme/participez-a-linventaire-du-patrimoine-du-bazadais/>

RAPPEL inscription système d'alerte par SMS

N'oubliez pas de retourner à la Mairie la fiche d'inscription au système d'alerte par SMS si vous souhaitez être averti(e)s de dangers graves ou imminents (alerte météo, restriction temporaire de circulation ou de stationnement, coupure d'eau ou d'électricité, communication sur des événements exceptionnels...) et recevoir des informations importantes concernant la commune.

Des fiches sont disponibles en Mairie.



STOP au Glyphosate



Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne a adopté le 25 octobre 2018 à l'unanimité une motion contre l'utilisation du glyphosate sur son territoire.

Son Président Bruno LAGRAVE déclarait : " Considérant que ce produit menace clairement la biodiversité, les milieux naturels et ses habitants; considérant que d'autres alternatives pour se débarrasser des mauvaises herbes existent, le Comité syndical a déposé une motion pour s'opposer fermement à l'utilisation du glyphosate dans les zones forestières du PNR .

CAHIER DE DOLEANCES DES CITOYENS



La commune en partenariat avec l'Association des Maires Ruraux de France, a mis en place un cahier de doléances et de propositions, pour permettre à chaque habitant de commune rurale de donner son avis citoyen au niveau local. Le rôle conjoint de l'AMRF sera d'être à l'écoute des remontées citoyennes, de recueillir l'ensemble des avis des habitants des communes rurales, et de faire remonter l'information à l'échelon national, sans prendre parti, en tant que tiers de confiance. Concrètement, les doléances et propositions seront transmises aux associations départementales de maires ruraux, à l'AMRF qui en feront une synthèse départementale et la diffuseront auprès du Gouvernement, du Parlement et des médias. Ce sera ensuite à l'État de récolter les remontées citoyennes, et prendre des décisions.

La commune est le premier échelon de la démocratie. Nous attendons donc vos propositions citoyennes. Faites entendre votre voix ! (avant le 18/01/2019)

ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS



Cérémonie des Vœux

La Cérémonie des Vœux aura lieu le **Dimanche 20 Janvier 2019 à 17 h 00**, au Foyer Rural. Tous les Escaudais et Escaudaises sont invités à partager la galette et le verre de l'amitié.

Distribution des cadeaux de Noël

La distribution des cadeaux s'est déroulée le 15 et 16 Décembre, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



A.C.C.A

Chasse Faisan :

Du 1er Novembre jusqu'à la fermeture générale de la chasse (28/02/2019 au soir)

Lâché le Vendredi 4 Janvier 2019 pour chasse du 5 et 6 janvier 2019

Chasse Bécasse :

A partir du 1er Novembre 2018 jusqu'à la fermeture générale (28/02/2019 au soir).



Chasse Chevreuil :

Samedi 22 Décembre 2018

Dimanche 23 Décembre 2018

Mercredi 26 Décembre 2018

Chasse Cerf :

A partir du 24 Novembre jusqu'à fin février 2019

Chasse Sanglier :

A partir du 24 Novembre jusqu'à fin février 2019.

Pour toutes les chasses en battues, il n'y a pas de pause le midi.

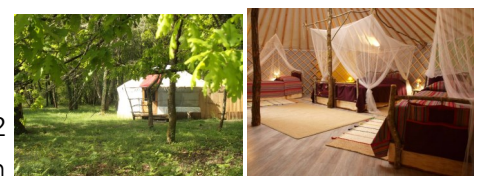
Tourisme—KABAN'ETIK l'hébergement atypique



Laurence et Juan vous accueillent à ESCAUDES dans un lieu préservé, bâti dans une démarche écologique, au cœur d'un arial landais entouré de forêts de chênes et de pins. Une yourte cabane vous accueille pour une nuit de détente et de tranquillité, bercés par les étoiles et le vent dans les feuilles. Capacité max 4 personnes

Renseignements au 09.72.50.46.42—06.29.05.87.72

Mail : kabanetik.escaudes@gmail.com



INFOS PRATIQUES



MAIRIE

Lundi : 9h00 à 12h00–13h30 à 17h30

Jeudi : 14h00 à 18h00

Le secrétariat est fermé le jeudi matin au public.

Tél. : 05 56 65 64 53 www.escaudes.fr

Mail : contact@escaudes.fr



RESTAURANT L'S'CAUDAIS

Vous accueille tous les jours de 9h00 à 15h00 et le soir et est fermé le mardi.

Pensez à réserver au 05 56 25 22 34.



Proxi Déchets

Récupération en conteneurs

=> 2 conteneurs à votre disposition près de chez vous :

* 1 conteneur pour les ENCOMBRANTS

* 1 conteneur pour la FERRAILLE

CAPTIEUX

Mardi 22 Janvier 2019 de 9h00 à 16h00

Poids publics (basculer poids lourds)



CREME BRULEE AU FOIE GRAS PAR XAVIER

Pour 6 personnes

- 100 g de foie gras frais
- 2 jaunes d'œufs
- 10 cl de lait
- 10 cl de crème liquide (30 % de mat. Grasses de préf.
- 2 cl de vin blanc moelleux (Sauternes, Jurançon...)
- Sel, poivre du moulin
- Cassonade de sucre

Faites chauffer le four à 100°C.

Déveinez le foie, prélevez 100 g de ce dernier. Le mettre dans la cuve du robot (mixeur) avec 2 jaunes d'œufs et mixez afin d'obtenir une texture lisse.

Ajoutez les 10 cl de lait puis les 10 cl de crème, puis les 2 cl de vin blanc, salez, poivrez à votre convenance « goûter ».

Mélangez le tout.

Votre mélange ainsi terminé, garnissez vos ramequins ou verrines puis cuisez au four à 100°C pendant 20 minutes.

Astuce : vérifiez la cuisson à la fin, si ce n'est pas tout à fait cuit (appareil pris), prolongez toujours à 100°C (selon votre four le temps de cuisson peut être modifié) de quelques minutes.

Laissez ensuite refroidir les crèmes à l'air libre, avant de les placer au réfrigérateur si vous ne les consommez pas tout de suite.

Saupoudrez un peu de cassonade sur chaque crème, et brûlez-les à l'aide d'un petit chalumeau de cuisine ou en les plaçant quelques instants sous le gril du four à puissance maximale. Servez tiède.

Bon appétit !

La haille dé Nadaou

Le feu de Noël

La haille dé Nadaou, se déroulait la veille de Noël, avant la messe de minuit, et consistait à faire le tour des champs en allumant des feux.

Le vieux disaient qu'ainsi l'année serait meilleure, les épis plus pleins, les bestioles nuisibles brûlées...

Les pères et grands-pères, accompagnés des enfants

chantaient alors :

Haille Nadaou

Lou porc a la saou

La poule aou toupin

Couratdye bésin

Feu de Noël

Le porc au sel

La poule au pot

Courage voisin

Bounes hêtes én tous

Bonnes fêtes à tous !

